



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil départemental

n° 68 mai 2015



SOMMAIRE

Le discours de Patrick Devedjian p. 1-3

La nouvelle assemblée départementale p. 4-5

Résultats des élections, nomination des élu(e)s p. 6-7

Les décisions départementales p. 8-9

Les actualités p. 10-11

Marchés publics et emploi p. 12

La nouvelle assemblée départementale est paritaire : 23 femmes et 23 hommes ont été élus pour six ans.

« Notre Département est cité en exemple pour sa gestion saine et rigoureuse »*

Vous venez de m'accorder à nouveau votre confiance à la tête de l'exécutif départemental pour les six prochaines années. J'en suis particulièrement honoré et je tiens à vous remercier très sincèrement. Nous siégeons dorénavant au sein d'une assemblée parfaitement mixte (23 femmes et 23 hommes). C'est une très bonne nouvelle ! Mais ici, dans nos murs, nous n'avons pas attendu les lois pour bouger sur la parité.

Avant ce scrutin, 29 % des conseillers départementaux étaient des femmes, soit plus du double que le niveau national. Et dans nos services, dirigés depuis fin 2013 par une femme, madame Katayoune Panahi, je signale que nous les hommes sommes largement minoritaires ! Plus de 72 % des agents sont des femmes, avec une proportion similaire chez les cadres.

c'est un couple qui fonctionne ! Alors pourquoi devrait-on détricoter ce qui marche ? En tant qu'acteur public de proximité, le Département accompagne les communes dans leurs projets d'équipements, d'aménagement, d'amélioration du cadre de vie... C'est ce que nous réalisons notamment avec les nouveaux contrats de développement Ville-Département. Ces contrats uniques de trois ans rendent plus lisible, plus simple aussi, l'intervention financière du Département, sur des objectifs clairement identifiés et partagés avec les équipes communales. À ce jour, vingt-deux communes volontaires sur trente-six se sont engagées dans cette contractualisation, qui représente un engagement financier de 85 M€.

Ce scrutin a aussi démontré que les habitants restent très attachés aux échelons de proximité.

Le couple commune-département,

Au cœur de notre mission départementale, cette proximité prend tout son sens dans l'action sociale.

Dans un contexte économique

L'AGENDA

Lundi 4 mai
Vernissage du 60^e anniversaire du Salon de Montrouge (exposition du 5 mai au 3 juin)

Samedi 16 mai
Nuit des musées dans les trois musées départementaux

Lundi 18 mai
> Ouverture du colloque international sur les jardins du XIX^e siècle au domaine départemental de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry
> Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Vendredi 29 mai
Séance publique à l'hôtel du Département à Nanterre

très dégradé, notre rôle de bouclier social est toujours pleinement assuré : la solidarité reste notre première priorité, comme en témoigne notre budget social de près de 780 M€ pour 2015. Familles, enfance, retour à l'emploi, personnes âgées, personnes handicapées, nous intervenons à toutes les étapes de la vie, au contact direct des habitants. Cette politique sociale allie performance et innovation.

Le service de PMI départemental est par exemple assuré bien au-delà des obligations légales, avec deux fois plus de consultations proposées aux

CHIFFRE DU MOIS

46

le nombre de conseillers départementaux élus en mars. Le conseil départemental a été intégralement renouvelé pour six ans.

familles que n'en prévoit la loi. Notre territoire est aussi le plus performant d'Île-de-France pour l'accueil des jeunes enfants, avec près de 50 000 places. Et depuis 2005 avec Bébédôm, le conseil départemental propose une aide financière aux familles qui ont recours à une assistante maternelle ou parentale. En 2014, 9 M€ ont été consacrés à Bébédôm.

Pour les personnes âgées et handicapées, le maillage étroit de services a vraiment permis d'améliorer leur dignité et leurs conditions de vie. Avec une priorité : favoriser l'autonomie. Cette année, le Département consacre 325 M€ à l'autonomie de ces personnes. Sur ce sujet, qui me tient à cœur, deux projets innovants seront lancés : d'abord un appel à projet d'Ehpad à domicile, en partenariat avec l'Agence régionale de santé. Le système de prise en charge actuel, avec d'un côté le maintien à domicile et de l'autre l'admission en Ehpad, nous semble trop « binaire ». Cette expérimentation départementale fera émerger un projet global et un projet innovant de prise en charge à domicile.

Second projet : la création d'un comité pour le développement des technologies pour l'autonomie. Aujourd'hui, des solutions technologiques existent pour retarder l'entrée en établissement et beaucoup d'entreprises des Hauts-de-Seine sont en pointe dans ce domaine. Mais leur diffusion à grande échelle reste difficile. C'est pourquoi j'ai souhaité rassembler des experts venus de différents horizons (des chercheurs, des entreprises, des acteurs publics et associatifs) pour lancer des actions concrètes dans ce domaine. Enfin, le conseil départemental continue d'améliorer le fonctionnement de la MDPH, avec la dématérialisation de ses 118 000 dossiers. Je rappelle que la MDPH est le lieu unique d'accueil, d'orientation et de reconnaissance des droits pour les personnes handicapées. Pour améliorer les relations entre la MDPH et ses usagers, 2015 verra par ailleurs le lancement d'un portail internet, qui leur permettra d'effectuer leurs demandes en ligne et d'en suivre l'avancement.

Autre témoin de cette proximité dont je vous parlais à l'instant : la culture, qui est d'ailleurs un aspect fondamental de l'action sociale.

Je milite pour une culture utile, qui peut être un fabuleux tremplin pour l'attractivité économique, pour l'emploi, mais aussi, j'en suis convaincu, pour l'éducation et l'intégration. Il s'agit de créer, dans un espace mondialisé comme nous le vivons tous les jours, les conditions de la réussite pour tous, et pas seulement pour ceux qui en ont les moyens ! Je suis très attaché à ce que, quel que soit le foyer d'où l'on vient (un HLM ou un cocon bourgeois), on puisse disposer des mêmes chances de réussite. C'est ce que j'ai souhaité réaliser en 2008 avec Vallée de la Culture, un projet culturel d'envergure qui n'est pas pensé en termes d'équipements, mais de territoire. J'ai voulu donner une vraie identité culturelle à notre département et réveiller une géographie restée longtemps inexploitée. Les Hauts-de-Seine et leurs habitants le méritent bien ! En effet, pourquoi faudrait-il que Paris dispose à vie du monopole de l'accès à la culture ?

Sur cette question d'éducation et d'intégration, une autre dimension me paraît incontournable : la mixité sociale.

Aujourd'hui, il n'est plus concevable de voir sortir de terre des

zones urbaines avec 100 % de logements sociaux et où se concentrent toutes les difficultés. Je défends au contraire un habitat diversifié, à taille humaine, réparti de manière homogène sur le territoire. C'est pour cela que notre Département a été pilote pour rénover en profondeur les quartiers en difficulté et s'est engagé à participer aux projets de rénovation urbaine à hauteur de 328 M€. Et malgré le retrait de la délégation des aides à la pierre par le gouvernement, nous maintenons un effort conséquent en faveur de la création de logements sociaux, dès lors qu'elle s'inscrit dans la mixité sociale. La métamorphose de ce territoire, il faut bien le dire « dortoir » dans les années 60, a été spectaculaire. Le Département est devenu particulièrement exemplaire pour son cadre de vie, son patrimoine, son appétit culturel, son attractivité économique. Cette réussite n'est pas le fruit du hasard !

Notre Département est cité en exemple pour sa gestion saine, rigoureuse et pour une pression fiscale qui est la plus faible de tous les Départements de France.

Cette gestion exemplaire a été, à plusieurs reprises, reconnue par l'agence de notation Standard & Poor's, qui a confirmé en décembre la note « AA », note maximale à laquelle peut prétendre une collectivité. Je suis fier de ces résultats parce que je suis avare de l'argent des Français qui nous est confié. J'en suis fier parce que je me fais un devoir, dans la mission de service public qui est la mienne, que cet argent public soit rigoureusement utile. Cela n'empêche pas d'être créatif, audacieux et générateur d'attractivité ! C'est même le cœur de notre stratégie : encourager le cercle vertueux et multiplicateur de l'investissement, c'est développer les infrastructures, c'est renforcer l'attractivité et donc créer de l'emploi.

Nous sommes le Département de France qui investit le plus par habitant. En 2015, 588 M€ ont été inscrits en dépenses réelles d'investissement. Dans cette morosité nationale, ces investissements nous apportent une bulle d'oxygène et d'optimisme. Je pense aux grands travaux d'aménagement sur les berges de Seine, avec le projet Vallée Rive Gauche, aux nouveaux collèges, comme celui de Bois-Colombes inauguré récemment, aux projets de voirie comme la RD 920, ou encore au demi-échangeur de l'A 86, permettant une circulation plus fluide pour les habitants, à la rénovation du musée Albert-Kahn ou encore à l'immeuble de bureaux que nous avons acquis pour nos agents, dans le cadre du futur projet de l'Arena Nanterre / La Défense, porté par le Racing Metro 92. Cette opportunité, nous l'avons saisie pour répondre aux besoins de notre administration, qui travaille au sein d'un parc éparpillé, souvent vétuste et énergivore. Il nous a fallu trouver un regroupement géographique pertinent, pour rationaliser nos dépenses et moderniser notre administration. À terme, cette opération offrira de meilleures conditions de travail à nos collaborateurs et regroupera les bureaux de Nanterre sur deux sites seulement.

Je pense aussi à la future Cité musicale départementale, équipement unique en France sur l'Île Seguin. En 2016, cet ensemble totalement inédit rivalisera avec les grandes structures des métropoles européennes comme Londres, Hambourg ou Rome. Je pense enfin aux transports en commun. L'amélioration des déplacements est un sujet sensible et sans doute l'une des premières

préoccupations des Alto-Séquanais, comme toutes les études le démontrent. Bien conscient des attentes fortes et légitimes des habitants, le Département a vraiment « mouillé sa chemise », j'ose le dire, dans ce domaine, qui ne relève pourtant pas de ses compétences.

La mise en service du tramway T6, en décembre dernier, a de quoi nous rendre fiers ! Je suis fier d'avoir pu inaugurer cette belle prouesse technologique, qui s'est trop longtemps appelée « Désirée » puisqu'on en entend parler depuis près de 50 ans, soit l'âge de notre département ! Ce nouvel équipement va désenclaver le territoire, améliorer son attractivité et surtout, changer le quotidien de milliers de Franciliens. Et l'aventure continue avec le prolongement de la ligne 4 du métro ou encore les futurs tramways T1 ou T10.

Nous nous apprêtons à vivre des années denses, dans un contexte national pourtant tendu. Il s'agit d'abord d'affronter la forte dégradation sociale et économique de notre pays. Depuis février, le chômage a atteint le record des 5,5 millions de demandeurs d'emploi ! Face à cette sombre réalité, les collectivités doivent décupler leurs moyens et leurs forces. Alors comme les Français, elles se serrent la ceinture. C'est même un euphémisme, puisqu'on leur demande de faire plus avec moins. Pour 2015, les Hauts-de-Seine ont anticipé une réduction de 50 M€ de dotation globale de fonctionnement, soit une baisse de 20 % par rapport à 2014. Alors même que les crédits inscrits au titre de l'allocation RSA sont en hausse de 11 % !

Autre sujet de taille pour les années à venir, le chantier de la réforme territoriale.

Sur cette question, dont le débat se poursuit au Sénat au mois de mai, le feuilleton à rebondissements du gouvernement nous en a fait voir de toutes les couleurs ! Suppression des départements annoncée il y a un an, puis renvoi de la question à 2020, puis annonce du maintien de l'échelon départemental... C'est dire si le bourreau était pressé de faire tomber le couperet allant même jusqu'à nous promettre la dévitalisation ! Ici en région parisienne, cette « tectonique des plaques » devrait aussi donner lieu à un super-continent : la Métropole du Grand Paris. Fin décembre, je me suis vu confier les rênes du syndicat Paris Métropole pour 2015. Sachez que je reste totalement mobilisé pour défendre les missions de proximité qui sont les nôtres, et les engagements qui ont été pris vis-à-vis des élus locaux.

Une chose est sûre : face à ces enjeux, la ligne que nous devons tenir doit être celle du réalisme et du bon sens. Réalisme et bon sens pour que chaque compétence soit exercée au niveau le plus juste : les compétences de proximité doivent être exercées par des élus de proximité et les compétences stratégiques par une structure telle que la Métropole, comme Londres l'a réalisé avant nous. Réalisme et bon sens si l'on veut que la décentralisation de Gaston Defferre, auquel je rends hommage, qui a transformé nos

banlieues et donné cette liberté d'administration à nos territoires, puisse se poursuivre. Or le gouvernement fait exactement l'inverse avec les opérations d'intérêt national, avec la volonté de retirer aux maires l'essentiel de leurs pouvoirs en matière d'urbanisme, avec la recentralisation du logement, avec la volonté de densifier encore notre département... Alors que l'équivalent du Grand Paris qu'est le Grand Londres est deux fois moins dense que nous et deux fois plus attractif ! C'est l'éternel retour de l'hypercentralisme, ce syndrome très, très français. Pourtant notre société progresse à l'inverse de ce symptôme centralisateur : une société de plus en plus horizontale dans un monde numérique, nomade, connecté, où les projets, les intelligences, sont mis en réseau. Où chacun aspire à se prendre en main, à devenir acteur de son destin. 2015 sera une année charnière, décisive donc, pour cette Métropole qui doit devenir un instrument du rayonnement français.

Le Département des Hauts-de-Seine avance à rebours du désordre national. Il a fixé un cap clair, cohérent, qui en fait un Département d'excellence au service de 1,6 million d'habitants. Nous, élus des Hauts-de-Seine, nous le savons bien : la réalité de ce département est bien loin de la caricature que certains se complaisent à entretenir, et beaucoup plus contrastée qu'on ne le croit ! C'est un territoire qui s'est façonné par le brassage de cultures différentes avec des élus qui se sont battus pour casser les quartiers d'exclusion. Un territoire qui n'est pas le refuge des privilégiés. Les chiffres de la loi SRU parlent d'eux-mêmes : les Hauts-de-Seine comptent près de 28 % de logements sociaux (c'est bien mieux que Paris, qui n'en compte que 20 %). Un territoire qui n'est pas le plus riche de France, je ne cesse de le répéter ! Même pas après Paris. Un territoire d'innovation, une référence parfois jalouée. C'est toujours ainsi que certains jugent la réussite. Ce demi-siècle d'existence peut se résumer de cette façon : en n'ayant pas peur d'être ambitieux, obstiné, un peu iconoclaste aussi, on peut vraiment transformer la vie des habitants. Dans ce territoire d'exception, dont nous portons tous une part de fierté, je mesure l'ampleur de la tâche pour les six années à venir. Nous devons aborder cette mandature avec confiance, avec enthousiasme, en continuant d'affirmer nos valeurs et notre singularité. Les habitants attendent beaucoup de nous. Continuons d'agir à la hauteur de leurs espérances.

**Ce discours a été prononcé le 2 avril par Patrick Devedjian devant le conseil départemental.*

Patrick Devedjian

Député et président
du conseil départemental des Hauts-de-Seine



L'assemblée départementale,

La nouvelle assemblée départementale compte trente-quatre élus du groupe Majorité départementale (UMP, UDI, DVD, Modem), quatre élus de la Majorité départementale - Groupe des Indépendants, deux élus socialistes et six élus du groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC).



Véronique Bergerol
Antony



Josiane Fischer
Asnières-sur-Seine



André Mancipoz
Asnières-sur-Seine



Marie-Hélène Amiable
Bagneux



Pierre Ouzoulias
Bagneux



Armelle Gendarme
Boulogne-Billancourt 1

Les treize vice-présidents



Yves Menel
Rueil-Malmaison



Rita Demblon-Pollet
Rueil-Malmaison



Pierre-Adrien Babeau
Neuilly-sur-Seine



Patrick Devedjian
Président
Antony



Georges Siffredi
1^{er} vice-président
Châtenay-Malabry



Marie-Pierre Limoge
2^e vice-présidente
Courbevoie 1



Pierre-Christophe Baguet
3^e vice-président
Boulogne-Billancourt 1



Jeanne Bécart
Saint-Cloud



Éric Berdoati
Saint-Cloud



Jean-Didier Berger
13^e vice-président
Clamart



Nathalie Léandri
12^e vice-présidente
Châtenay-Malabry



Alexandra Fourcade
Neuilly-sur-Seine



Camille Bedin
Nanterre 2



Patrick Jarry
Nanterre 1



Laureen Genthon
Nanterre 1



Joaquim Timoteo
Montrouge



Catherine Picard
Montrouge

son président et ses élu(e)s

— Groupe Majorité départementale (UMP, UDI, DVD, Modem)

— Majorité départementale - Groupe des Indépendants

— Parti Socialiste

— Groupe Front de Gauche et Citoyens (Parti Communiste Français - Gauche Citoyenne)

▾ Président de groupe



Grégoire de La Roncière
Boulogne-Billancourt 2



Anne-Christine Bataille
Châtillon



Laurent Vastel
Châtillon



Alice Le Moal
Clichy



Rémy Muzeau
Clichy



Sébastien Perrotel
Colombes 1



Marie-Laure Godin
4^e vice-présidente
Boulogne-Billancourt 2



Christian Dupuy
5^e vice-président
Nanterre 2



Isabelle Debré
6^e vice-présidente
Clamart



Yves Révillon
7^e vice-président
Colombes 2



Denis Larghero
11^e vice-président
Meudon



Nicole Goueta
10^e vice-présidente
Colombes 1



Paul Subrini
9^e vice-président
Issy-les-Moulineaux



Isabelle Caullery
8^e vice-présidente
Colombes 2

Daniel Courtès
Courbevoie 1



Aurélie Taquillain
Courbevoie 2



Vincent Franchi
Courbevoie 2



Armelle Tilly
Meudon



Arnaud de Courson
Levallois-Perret



Frédérique Collet
Levallois-Perret



Nathalie Pitrou
Issy-les-Moulineaux



Gabriel Massou
Gennevilliers



Elsa Faucillon
Gennevilliers

Départementales : grand bleu sur les Hauts-de-Seine

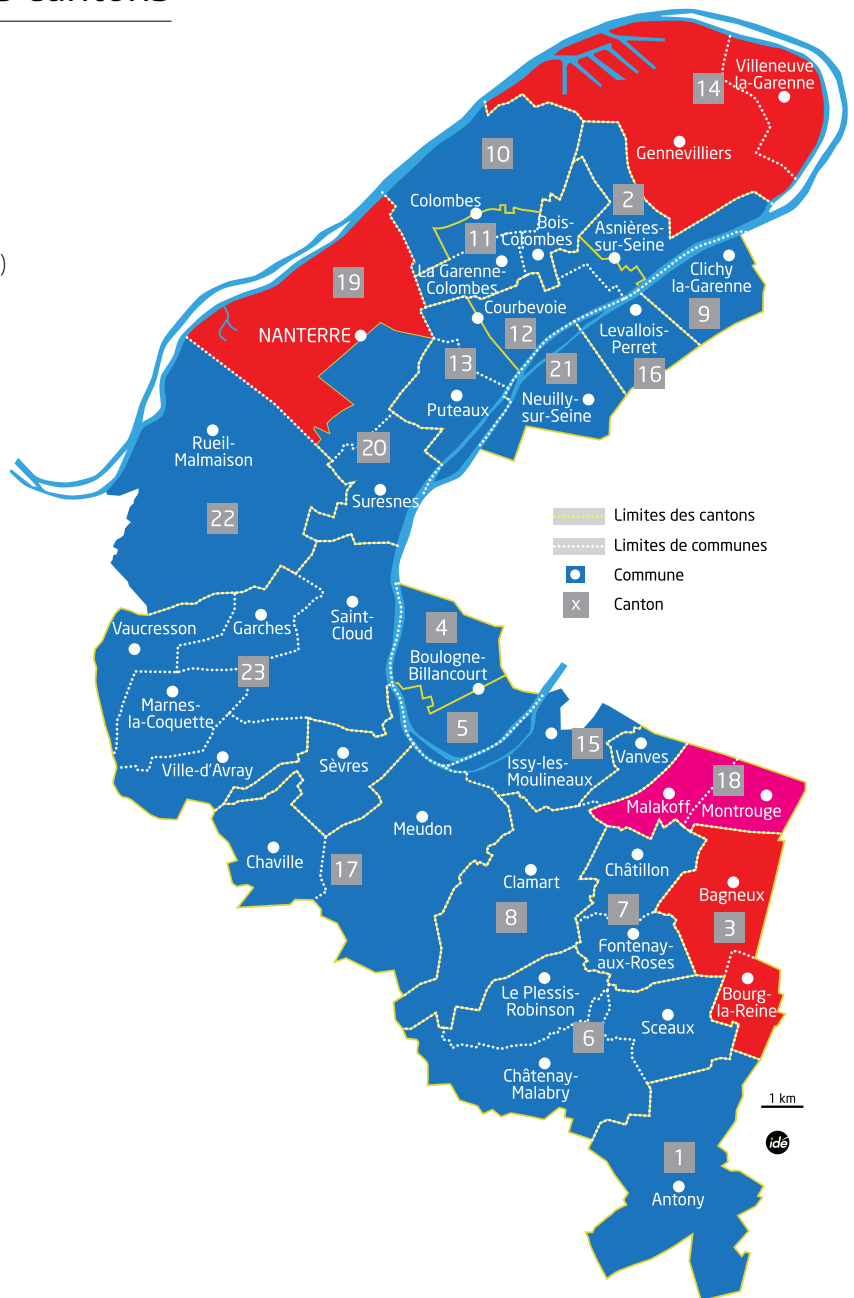
La droite et le centre droit remportent 19 cantons sur les 23 du nouveau découpage territorial. Un succès historique.

L'ancrage historique à droite et au centre du Département des Hauts-de-Seine n'a pas été contesté lors du scrutin départemental de mars. La vague bleue annoncée par les résultats du premier tour - cinq binômes UMP/UDI élus - a bien été confirmée, les candidats de la majorité départementale remportant finalement 38 des 46 sièges que compte le conseil départemental. « Notre situation est largement confortée », a souligné M. Devedjian. Il s'agit de la victoire d'une gestion de cinquante ans de ce Département par la droite et le centre, une gestion qui est manifestement approuvée par la grande majorité de la population des Hauts-de-Seine ».

Si la majorité sortante sort confortée du scrutin, le recul du Parti Socialiste est particulièrement net : il ne conserve que deux élus sur sept et s'incline dans le canton de Clichy, la seule ville conservée par le PS lors des municipales de 2014. Le Parti Communiste et ses alliés ont mieux résisté dans leurs « fiefs » (Nanterre, Gennevilliers, Bagneux) mais passent néanmoins de 8 à 6 sièges. Enfin, les écologistes n'ont plus aucun élu dans le nouvel hémicycle, alors qu'ils en comptaient un dans la précédente assemblée. « Les très bons résultats obtenus par les candidats de la majorité départementale ont prouvé que l'action mise en œuvre dans les Hauts-de-Seine est jugée crédible, utile et efficace », a souligné Patrick Devedjian. Je ne vois pas de miracle dans ces résultats, seulement un élément fondamental : la proximité ».

Les résultats des vingt-trois cantons

- 1 ANTONY**
Véronique BERGEROL/Patrick DEVEDJIAN (UMP/UMP)
- 2 ASNIÈRES-SUR-SEINE**
Josiane FISCHER/André MANCIPOZ (UDI/UMP)
- 3 BAGNEUX**
Marie-Hélène AMIABLE/Pierre OUZOULIAS (PCF/FG)
- 4 BOULOGNE-BILLANCOURT 1**
Pierre-Christophe BAGUET/Armelle GENDARME (UMP/UDI)
- 5 BOULOGNE-BILLANCOURT 2**
Grégoire de LA RONCIÈRE/Marie-Laure GODIN (DVD/UMP)
- 6 CHÂTENAY-MALABRY**
Nathalie LÉANDRI/Georges SIFFREDI (UDI/UMP)
- 7 CHÂTILLON**
Anne-Christine BATAILLE /Laurent VASTEL (UMP/DVD)
- 8 CLAMART**
Jean-Didier BERGER/ Isabelle DEBRÉ (UMP/UMP)
- 9 CLICHY**
Alice LE MOAL/Rémi MUZEAU (MODEM/UMP)
- 10 COLOMBES 1**
Nicole GOUETA/Sébastien PERROTEL (UMP/UDI)
- 11 COLOMBES 2**
Isabelle CAULLERY/Yves RÉVILLON (UMP/UMP)
- 12 COURBEVOIE 1**
Daniel COURTÈS /Marie-Pierre LIMOGÉ (UMP/UDI)
- 13 COURBEVOIE 2**
Vincent FRANCHI/Auréli TAQUILLAIN (UMP/UMP)
- 14 GENNEVILLIERS**
Elsa FAUCILLON/Gabriel MASSOU (PCF-FG /PCF-FG)
- 15 ISSY-LES-MOULINEAUX**
Nathalie PITROU/Paul SUBRINI (UDI/UMP)
- 16 LEVALLOIS-PERRET**
Frédérique COLLET/Arnaud de COURSON (DVD/DVD)
- 17 MEUDON**
Denis LARGHERO/ Armelle TILLY (UDI/UMP)
- 18 MONTROUGE**
Catherine PICARD/Joaquim TIMOTEO (PS/PS)
- 19 NANTERRE 1**
Laureen GENTHON/Patrick JARRY (PCF-FG/GC)
- 20 NANTERRE 2**
Camille BEDIN/Christian DUPUY (UMP/UMP)
- 21 NEUILLY-SUR-SEINE**
Pierre-Adrien BABEAU/Alexandra FOURCADE (UDI/UMP)
- 22 RUEIL-MALMAISON**
Rita DEMBLON-POLLET/Yves MENEL (UDI/UMP)
- 23 SAINT-CLOUD**
Jeanne BÉCART/Eric BERDOATI (UMP/UMP)



Tous les résultats des élections départementales sont disponibles sur www.hauts-de-seine.net

Nominations et délégations

LES VICE-PRÉSIDENTS

Georges Siffredi, 1^{er} vice-président :
administration générale, politique de la ville et habitat

Marie-Pierre Limoge, 2^e vice-présidente :
économie collaborative

Pierre-Christophe Baguet, 3^e vice-président :
finances et budget

Marie-Laure Godin, 4^e vice-présidente :
affaires sociales, solidarités et insertion

Christian Dupuy, 5^e vice-président :
culture

Isabelle Debré, 6^e vice-présidente :
transports et anciens combattants

Yves Révillon, 7^e vice-président :
environnement et patrimoine non scolaire

Isabelle Caullery, 8^e vice-présidente :
relations et coopération internationales,
affaires européennes

Paul Subrini, 9^e vice-président :
nouvelles technologies, environnement numérique
des collèges, commande publique et évaluation
des politiques publiques

Nicole Gouéta, 10^e vice-présidente :
prévention et sécurité publique

Denis Larghero, 11^e vice-président :
développement économique

Nathalie Léandri, 12^e vice-présidente :
affaires et constructions scolaires

Jean-Didier Berger, 13^e vice-président :
voirie et voies navigables

DIX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SE SONT VU ATTRIBUER UNE DÉLÉGATION

Daniel Courtès : sports

Véronique Bergerol : personnes handicapées

Nathalie Pitrou : adoption

Armelle Tilly : personnes âgées

Rita Demblon-Pollet : famille

Laurent Vastel : très haut débit et open data

Grégoire de La Roncière : eau et assainissement

Josiane Fischer : enjeux métropolitains

Jeanne Bécart : personnel

Aurélie Taquillain : tourisme



Joaquim Timoteo

Parti Socialiste

UNE OPPOSITION DÉTERMINÉE
ET CONSTRUCTIVE

Le Parti Socialiste reste en voix la deuxième force politique de ce département. Nous serons une opposition déterminée et constructive, attentive à ce que l'action du Département soit orientée vers la solidarité. Solidarité envers toutes les générations : de la petite enfance jusqu'au plus grand âge. Solidarité entre les territoires avec une politique du logement diversifiée. Solidarité avec les personnes sans emploi, avec une politique d'insertion et un soutien à l'économie sociale et solidaire.



Éric Berdoati

Président (UMP) du groupe Majorité départementale



Laurent Vastel

Vice-président (DVD) du groupe Majorité départementale

DÉFENDRE NOTRE ACTION DE PROXIMITÉ...

Le conseil départemental agit pour le quotidien de chacun de ses administrés notamment dans le cadre de sa compétence essentielle, l'action sociale qui représente 60 % de son budget. L'action sociale, c'est une aide apportée aux jeunes, un soutien pour nos seniors dans leur vie quotidienne et dans leurs déplacements, des actions en faveur de ceux qui sont plus fragiles.

Voilà 50 ans que notre Département est engagé en faveur de la qualité de vie de nos concitoyens. Cet engagement, le gouvernement socialiste a voulu le faire disparaître, en supprimant dans un premier temps les départements, puis en reportant sa décision à 2020 pour finalement les maintenir...

Défenseurs ardents des départements, les candidats de l'union de la droite et du centre ont mené campagne pour la défense de cet échelon territorial essentiel, non par souci de préserver le mille-feuille administratif, mais simplement pour préserver cette proximité. Éloigner les centres de décision des populations n'est pas une bonne chose pour la démocratie et ce n'est pas non plus gage de résultats que nos concitoyens sont en droit d'attendre.



Arnaud de Courson

Majorité départementale - Groupe des Indépendants

UN GROUPE DES INDÉPENDANTS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Avec Alexandra Fourcade, Frédérique Collet et Pierre-Adrien Babeau, nous avons créé un groupe des Indépendants au sein de la majorité départementale.

En cohérence avec la ligne politique sur laquelle nous avons été élus et les aspirations de la société civile, nous poursuivons une logique de projets plutôt qu'une logique partisane. Notre groupe soutiendra Patrick Devedjian et souhaite être pleinement associé aux travaux qui seront conduits pendant sa mandature.



Gabriel Massou

Président du groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

UNE OPPOSITION DE GAUCHE, CONSTRUCTIVE ET DÉTERMINÉE

Le groupe Front de Gauche et Citoyens (Parti Communiste Français - Gauche Citoyenne) que je préside est composé de Marie-Hélène Amiable, Elsa Faucillon, Laureen Genthon, Patrick Jarry et Pierre Ouzoulias. Nous sommes désormais le seul groupe d'opposition face à la majorité de droite. Notre groupe sera aux côtés des Alto-Séquanaises et Alto-Séquanais pour que notre département devienne celui du vivre-ensemble, porteur d'un autre mode de développement solidaire, respectueux des êtres humains et de l'environnement.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.NET

La Lettre bleue publiée, dans chacun de ses numéros, l'ensemble des rapports votés en commission permanente et en séance publique le mois écoulé. Ils sont en consultation sur le site internet du conseil départemental à l'adresse suivante : www.hauts-de-seine.net/rapports

Pour lire un rapport, il suffit d'inscrire son numéro dans le cadre du moteur de recherche qui s'affiche.

Tous les rapports - à l'exclusion de ceux qui font état de noms propres - sont mis en ligne environ une semaine après leur vote, en fonction de l'accusé de réception de la préfecture.

Vous pouvez également accéder à la rubrique depuis la page d'accueil du site. Il suffit de cliquer sur la rubrique « Votre collectivité ».

COMMISSION PERMANENTE 09.03.15

SPORTS - JEUNESSE

15.96 Subventions d'investissement sur critères du secteur sportif.

15.103 Approbation du recours à la délégation de service public relative à l'exploitation du golf, du tennis et de la restauration du club house du Haras de Jardy.

15.136 Convention de parrainage dans le cadre de l'événement « Running Days du Figaro 2015 ».

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

15.124 Information sur les marchés et avenants conclus au mois de novembre et décembre 2014 conformément à l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales.

15.132 Avenant n° 6 à la convention de transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité entre la Préfecture des Hauts-de-Seine et le Département.

HABITAT

15.94 Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Boulogne-Billancourt.

15.119 Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Antony.

15.120 Attribution de subventions pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Gennevilliers - Sceaux.

15.95 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile - Attribution d'un concours financier.

15.118 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat privé.

15.125 Autorisation de signer les marchés

relatifs à l'élaboration et au suivi des demandes d'aides départementales dans le cadre de l'amélioration et de l'adaptation de l'habitat privé.

POLITIQUE DE LA VILLE

15.106 Approbation de l'avenant n° 6 de clôture à la convention de rénovation urbaine de Bagneux.

15.113 Politique de rénovation urbaine - Commune d'Antony - Approbation de l'avenant n° 8 de clôture à la convention de rénovation urbaine d'Antony.

15.133 Commune de Ville-d'Avray - Conclusion d'un avenant n° 1 au contrat de développement Département-Ville - Attribution des subventions de fonctionnement correspondantes au titre de 2015.

TRANSPORTS - CIRCULATION - VOIRIE

15.87 Prolongement du tramway T1 - Acquisition à l'OPH Hauts-de-Seine Habitat d'un terrain nu au 114 avenue de la Redoute à Asnières-sur-Seine.

15.88 Prolongement du tramway T1 - Acquisition à l'État d'un terrain nu 112 avenue de la Redoute à Asnières-sur-Seine.

15.139 Prolongement du tramway T1 de Saint-Denis à Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles - Autorisation de signer le protocole transactionnel entre le Département et les sociétés RazelBEC/Segex/Centralpose.

15.89 Réalisation du tramway T6 Châtillon-Vélizy-Viroflay - Commission d'indemnisation amiable du 21 novembre 2014 - Approbation des propositions.

15.90 Aménagement d'arrêts de bus sur route départementale dans le cadre de la restructuration du réseau autour du tramway T6 - Demande de subvention au Stif.

15.91 Autorisation de signer la convention de financement portant sur le réaménagement d'un parc de stationnement à Châtillon

et la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de l'esplanade Maison Blanche à Châtillon.

15.92 Approbation et autorisation de signer un protocole transactionnel pour mettre fin à un litige opposant le Département des Hauts-de-Seine et la société Ifop.

URBANISME

15.102 Association du Département aux procédures d'élaboration des plans locaux d'urbanisme - Commune de Villeneuve-la-Garenne.

15.98 Rapport annuel des représentants du conseil général siégeant au conseil d'administration de la Sem Sogaris en 2013.

15.147 Lotissement du Clos Brétigny à Garches - Demande au Département d'adhérer à une association syndicale autorisée.

EAU ET ASSAINISSEMENT

15.101 Marché relatif aux missions d'ordonnancement, pilotage et coordination pour la construction d'un bassin de stockage restitution enterré à Issy-les-Moulineaux - Autorisation de signer le marché.

15.123 Avis sur le projet de Plan de gestion du risque d'inondation (PGRI) 2016-2021 du Bassin Seine-Normandie.

15.138 Avis sur les projets de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des Eaux 2016-2021 et de programme de mesures du Bassin Seine-Normandie.

15.140 Convention entre la société du Grand Paris et le Département pour la réalisation des travaux de dévoiement du réseau départemental d'assainissement dans le cadre du projet de réseau de transport du Grand Paris Express.

CULTURE - ANIMATIONS CULTURELLES

15.77 Numérisation et réutilisation des archives communales.

15.104 Mutualisation de l'archivage électronique pour le Département des Hauts-de-Seine.

15.79 Direction des archives départementales : approbation des contrats de licence 1 et 2 sur la réutilisation des informations publiques, conclus du 1/07 au 31/12/2014.

15.78 Convention de prêt pour l'exposition « Boîtes et coffrets romantiques » au domaine départemental de La Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand du 16 juin au 13 septembre 2015.

15.100 Albert-Kahn musée et jardin départementaux : mises à disposition de reproductions d'œuvres conservées par le Département des Hauts-de-Seine.

15.97 Subventions socles aux conservatoires et aux associations-ressource dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques.

15.126 Musée du domaine départemental de Sceaux : exposition « Du romantisme à l'impressionnisme, Paysages d'Île-de-France » et convention de prêt de deux œuvres à l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

15.109 Subventions départementales de fonctionnement allouées sur enveloppes.

15.127 Subventions de fonctionnement au titre de l'année 2015 - Équipements structurants musicales actuelles et aides aux projets.

15.131 Attribution de subventions 2015 : bibliothèques et secteur culturel.

AFFAIRES SCOLAIRES

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

15.99 Convention d'échange de données statistiques entre le rectorat de l'académie de Versailles et le Département des Hauts-de-Seine.

15.112 Actions éducatives et partenariats 2014/2015.

15.114 Travaux d'investissement dans les cités scolaires du département des Hauts-de-Seine - Programme 2015.

15.129 Conventions avec l'Inrap relatives à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive dans le cadre de la reconstruction du collège René-Descartes et de la construction d'un gymnase B+ à Antony - Avenants n° 1.

15.130 Autorisation de signer les marchés de restructuration et de rénovation du collège La Fontaine-du-Roy à Ville-d'Avray - Délibération modificative.

15.135 Autorisation de signer un protocole transactionnel pour mettre fin au litige opposant le Département et la société Sodexo pour non atteinte des minima de commandes des repas prévus aux marchés de restauration n° 08-218 et 08-219.

15.134 Sectorisation des collèges des communes d'Asnières-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Clamart.

PATRIMOINE

15.85 Autorisation de signer le marché de fourniture et livraison d'arbres.

15.93 Règlement amiable de sinistres survenus à Issy-les-Moulineaux.

15.144 Convention pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement en hauteur d'équipements de télé-relevé de compteurs de gaz.

15.145 Cession de biens divers provenant des services départementaux.

15.148 Mise à disposition d'un terrain situé boulevard du 17-Octobre-1961 à Nanterre au profit de l'État.

PROMENADES BLEUES ET VERTES

15.146 Travaux d'aménagement des berges de

Seine et des espaces publics attenants à la RD 7 sur les communes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres - Autorisation de signer l'avenant 1 aux marchés lot 2 Génie civil terrestre, lot 5 Génie végétal et lot 8 Serrurerie.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE INSERTION PAR L'ÉCONOMIE

15.143 Attribution des subventions aux lauréats de la première session de l'appel à projets d'économie sociale et solidaire 2015.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

15.122 Autorisation de signer le protocole de mise à disposition des données cadastrales au profit de l'Épadesa.

15.128 Autorisation de signer un protocole transactionnel avec la société Osiatis France à la suite de l'échec dans l'exécution de sa prestation contractuelle portant sur l'évolution du système de messagerie.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15.81 Participation du Département au MIPIM 2015 : convention avec Paris Région Entreprises.

15.82 Avenant n° 3 à la convention relative au fonds de garantie « Hauts-de-Seine - FAG ».

AFFAIRES SOCIALES

FAMILLE - AIDE SOCIALE À L'ENFANCE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

15.80 Association Ifac 92 - Subvention 2015 pour ses actions de formation et de conseil aux métiers du secteur social et médico-social.

15.137 Programme Départemental d'Insertion et de Retour à l'Emploi - Autorisation de signer le marché de mise en œuvre d'une prestation de formation linguistique à visée professionnelle à destination des bénéficiaires du RSA de profil 1 et 2 domiciliés dans le département des Hauts-de-Seine.

15.110 Réactualisation du dispositif d'indemnisation des parents employeurs pour les frais supplémentaires engagés pour l'accueil des enfants pendant la formation obligatoire d'un assistant maternel.

15.115 Financement des relais assistants parentaux - Année 2015.

15.116 Soutien au développement des modes d'accueil de la petite enfance - Financement des relais assistants maternels - Année 2015.

15.117 Attribution aux assistants familiaux du Département d'une aide à l'aménagement de leur logement pour l'accueil du premier enfant.

PERSONNEL

15.83 Indemnité spécifique aux opérations de mécénat.

15.84 Subvention départementale de fonctionnement - Secteur Ressources Humaines.

15.111 Prestations sociales en faveur des agents et retraités du Département des Hauts-de-Seine - Chèques vacances.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

15.107 Conseil départemental d'accès au droit - Attribution d'une participation - Année 2015.

15.121 Critères de financement 2015 du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

15.142 Aide départementale pour enfouissement de réseaux d'électricité et de réseaux de communications électroniques (Sipperec).

FINANCES

15.86 Subventions de fonctionnement allouées sur enveloppes (rubriques anciens combattants et relations publiques).

15.105 Demande de remise gracieuse portant sur la majoration et les intérêts de retard de la part départementale des taxes d'urbanisme.

15.141 Demande de garantie départementale à hauteur de 50 % d'un emprunt de 1 924 000 euros destiné au financement de la rénovation du collège de l'institut Saint-Joseph.

RELATIONS INTERNATIONALES

15.108 Programme de développement agricole 2015 à Siem Reap.

**LES RAPPORTS ADOPTÉS LES 18 ET 29 MAI
SERONT PUBLIÉS DANS LA LETTRE BLEUE DE JUIN**

**RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR
www.hauts-de-seine.net/rapports**

À vélo sur le parvis de La Défense



Interdits sur l'esplanade, les deux-roues vont être autorisés à circuler dans le quartier d'affaires pendant cinq mois.

Jusqu'au 13 septembre 2015, les vélos auront droit de cité à La Défense. Defacto, l'établissement public de gestion, de promotion et d'animation du quartier d'affaires et la communauté d'agglomération Seine-Défense ont lancé une expérimentation qui autorise la circulation des vélos sur le parvis.

De par la forte densité piétonne et le revêtement spécifique de l'esplanade, les cyclistes pourront rouler sur une aire jusque-là réservée aux piétons à la vitesse du pas en laissant la priorité aux marcheurs. Ils ont aussi l'interdiction d'utiliser les escaliers mécaniques et les ascenseurs pour accéder au site. Pendant le mois d'avril, des comédiens informeront cyclistes et piétons sur les nouveaux comportements à adopter. Au terme des cinq mois d'expérimentation, un bilan sera dressé afin d'autoriser ou non de manière permanente la circulation des vélos.

www.ladefense.fr

Run at Work : courez entre collègues

Le 21 mai, parcourez six kilomètres à travers le quartier de La Défense en équipe.

La première édition du Run at Work se déroule au cœur du quartier d'affaires à partir de 18h. Cet événement est totalement dédié aux entreprises. Le principe est simple : il faut constituer la plus grande équipe de collègues, tous les niveaux étant acceptés. Le jour J, les participants s'affrontent sur un parcours urbain inédit et original de six kilomètres à travers La Défense.

Au final, les coureurs concourent à cinq challenges qui récompenseront le meilleur temps moyen, la plus grosse équipe, les temps des cinq premiers de chaque équipe, les déguisements les plus originaux ou la plus grosse somme de dons collectés. Car cette course se veut aussi solidaire. Avec le programme « Give at work », les collègues choisissent une cause et peuvent aussi faire équipe pour organiser une grande collecte de dons grâce à une plateforme sécurisée.

Plus d'informations sur www.runatwork.com

jeunes en situation de handicap issus de douze structures spécialisées et d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) ont été accueillis le 17 avril au domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette dans le cadre du Trophée Aventure Hauts-de-Seine. Au programme : tir à l'arc, parcours joëlette, bike and run...

La Défense Jazz festival, les premiers noms

Le conseil départemental organise la 38^e édition de La Défense Jazz festival du 27 juin au 5 juillet sur le parvis de La Défense.

L'événement est entièrement gratuit, en plein air et lance la saison d'été des festivals de jazz. Tricky, KRS-One, Jim Jones, George Benson, Tigran Hamasyan et Joshua Redman seront les têtes d'affiche de cette édition. Le festival propose une programmation ouverte en affirmant une nouvelle fois une direction artistique qui croise les styles musicaux : soul, funk, blues, musiques du monde, électro, hip hop. Tous les midis du 29 juin au 3 juillet se succéderont dix artistes d'horizons musicaux divers auxquels viendront s'ajouter des « afterworks » en fin de journée.

Plus d'informations sur ladefensejazzfestival.hauts-de-seine.net

THD Seine, une régie pour prendre le relais

Afin d'assurer la continuité du service public, une régie départementale gèrera, à compter du 1^{er} juillet, l'exploitation et la maintenance du réseau à très haut débit TDH Seine. Sa création a été approuvée lors de la séance publique du 17 avril.

Initié dès 2005 par le conseil départemental, le projet THD Seine prévoit d'équiper l'ensemble des Hauts-de-Seine en fibre optique avec le déploiement d'une infrastructure neutre, mutualisée et ouverte à tous les opérateurs du marché. Objectif : rendre le très haut débit accessible à tous les usagers de manière équitable et concurrentielle.

Pour mettre ce projet en œuvre, l'Assemblée départementale avait fait le choix en 2007 d'une délégation de service public qui confiait l'établissement et l'exploitation de son réseau à très haut débit à un groupement : Sequalum composé des sociétés Numericable, Eiffage et LD collectivités. La convention signée alors prévoyait en six ans le déploiement de 827 900 prises raccordables (c'est-à-dire disponibles à quelques centaines de mètres du bâti) et à 573 000 prises raccordées (disponibles sur le palier des grands immeubles ou juste à côté des petits immeubles et pavillons).

Or, suite à des manquements contractuels de la part du groupement et surtout à des retards très importants, le conseil départemental a décidé, en octobre, dernier de résilier la délégation de service public, une résiliation qui prendra effet le 30 juin. Pour prendre le relais et assurer la continuité du service pour les usagers, l'Assemblée a voté, le 17 avril, la création d'une régie départementale qui reprendra l'exploitation et la maintenance de l'ensemble du réseau et aura également pour mission de gérer la poursuite son déploiement. Placée sous l'autorité du président, cette régie est composée de trois directeurs généraux adjoints du conseil départemental ainsi que sept élus. Ils ont été désignés lors de la séance publique du 17 avril. Il s'agit de Laurent Vastel, Denis Larghero, Paul Subrini, Marie-Pierre Limoge, André Mancipoz, Armelle Tilly et Pierre Ouzoulias.

Mais la régie n'est qu'une solution temporaire. Depuis sa décision de résilier la délégation, le Département étudie plusieurs pistes comme la revente du réseau, l'attribution d'un marché d'exploitation et de maintenance ou la relance d'une délégation de service public.

Marchés truqués : le Département obtient réparation

Jugé à Nanterre pour une affaire de marchés arrangés, un ancien cadre du Département a été condamné à cinq ans de prison. Le Département s'était porté partie civile.

Ancien agent du Département, Marc Botolaccio a été condamné à cinq ans d'emprisonnement dont trois ferme par le Tribunal correctionnel de Nanterre, le 2 avril dernier. Il était jugé pour des faits de favoritisme dans l'attribution des marchés publics informatiques du Département, entre 2001 et 2004. Les deux principaux protagonistes de cette affaire ont été arrêtés à la barre et placés immédiatement en détention, signe de la gravité des faits. Ils avaient déjà fait l'objet d'une lourde condamnation - quatre ans d'emprisonnement dont deux ferme - en décembre 2012 dans le cadre du premier volet du dossier, correspondant à la période 1995-2000, pour avoir mis en place un système visant à déroger aux règles de la commande publique, en fractionnant les marchés, pour éviter la mise en concurrence. À la découverte et à la dénonciation de ces pratiques au procureur de la République de Nanterre par le Département en décembre 2000, les deux hommes avaient fait évoluer leur système frauduleux en ayant notamment recours à diverses sociétés servant de prête-nom...

Le Département a signalé, en février 2005, ces nouveaux agissements au procureur et s'est constitué partie civile. Sa constitution de partie civile a été jugée recevable par le Tribunal, qui a accordé au Département 1 euro au titre de son préjudice moral et 10 000 euros au titre des frais exposés. Un jugement qui ne satisfait pas totalement le conseil départemental qui a décidé de faire appel.

Guide touristique des Hauts-de-Seine

Pour la première fois, l'édition 2015 s'ouvre au-delà des frontières administratives du département et présente l'offre touristique de l'Ouest parisien.

Quarante-sept sites et dix-huit parcs sont présentés sur une carte touristique mentionnant également les transports en commun du département. Le guide est disponible dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative des Hauts-de-Seine, sur les présentoirs du comité départemental du tourisme et des loisirs des Hauts-de-Seine, dans les mairies et les principaux sites touristiques. Le guide est gratuit sur simple demande au 01 46 93 92 92 ou sur contact@tourisme92.com

Plus d'informations sur www.tourisme92.com

Albert-Kahn, bientôt monument historique ?



À l'occasion de la rénovation du musée Albert-Kahn, Patrick Devedjian a demandé au ministre de la Culture le classement du site au titre des Monuments historiques afin de garantir la protection de ce patrimoine.

Propriété du conseil départemental située à Boulogne-Billancourt, ce site de 4 hectares classé « musée de France » rassemble des collections uniques au monde qui constituent un ensemble cohérent autour de l'œuvre du banquier Albert Kahn. La demande de classement devrait être examinée dans le cadre de la commission supérieure des Monuments historiques qui se réunit en juin. La rénovation du musée a pour objectif de mieux valoriser les collections.

La surface d'exposition sera agrandie et de nouveaux espaces de médiation et d'accueil des publics seront créés pour répondre à l'objectif de « culture pour tous ». Au-delà de la création d'un auditorium d'une centaine de places, un restaurant et un salon de thé ouvriront leurs portes. Le jardin existant sera quant à lui préservé dans son intégralité. Un nouveau bâtiment de 2 300m² verra ainsi le jour et neuf autres bâtiments seront rénovés. Les travaux de construction débiteront à la fin de l'année.

albert-kahn.hauts-de-seine.net

« Meilleur projet futur » pour la Cité musicale

La cité musicale départementale de l'île Seguin a remporté, en mars dernier à Cannes, lors de la cérémonie des Mipim Awards 2015, le Prix du Meilleur projet futur.

Depuis 1991, le marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim) décerne, à chacune de ses éditions, des prix à des projets marquants. Actuellement en construction sur la pointe aval de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt, la Cité musicale sera principalement composée d'un auditorium de 1 100 places et d'une salle de spectacle de 4 000 à 6 000 places et destinée à l'organisation de concerts et d'événements, à des actions pédagogiques et à l'accueil de deux formations musicales en résidence : Insula Orchestra et la Maîtrise des Hauts-de-Seine. Des espaces de répétition, un espace entreprise de 2 660 m² et de commerces à vocation sociétale et culturelle complèteront cet équipement.

Pour la conception, le financement, la construction et l'exploitation de la Cité musicale, le conseil départemental a eu recours à un contrat de partenariat public-privé. En octobre 2013, il avait déjà reçu le Prix des PPP de l'éco-culture pour ce projet.

cite-musicale-ile-seguin.hauts-de-seine.net



Les deux architectes : Shigeru Ban et Jean de Gastines

Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

■ Le Département des Hauts-de-Seine prévoit de lancer d'ici fin 2015 et début 2016 des marchés liés à la fourniture de prestations de service (événementiel, surveillance, nettoyage, papier, traiteur, etc.).

La programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations seront présentés lors de la réunion d'information du 28 mai à 15 h à l'hôtel du Département à Nanterre. Les entreprises pourront échanger avec la direction de la Commande publique ainsi que la direction Logistique.

Inscription obligatoire sur www.hauts-de-seine.net/reunions-fournisseurs jusqu'au 25 mai (deux participants maximum par entreprise).

Le présent avis d'intervention d'achat est destiné à informer, dans un objet de transparence et dans le respect de l'égalité de traitement, tout opérateur intéressé avant le lancement d'avis d'appel public à la concurrence.

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme marches-publics.hauts-de-seine.net et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

■ Un médecin de secteur

Au sein de la direction PMI - Petite enfance, sous la hiérarchie du cadre responsable de secteur de PMI, vous exercez les missions de PMI conformément à la réglementation et aux orientations du Département. Une partie de votre activité pourra s'exercer auprès des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine (généraliste, pédiatre ou gynécologue-obstétricien) et inscrit à l'Ordre des Médecins. Vous disposez de connaissances des missions médico-psycho-sociales, en PMI et notamment en protection de l'enfance. Sens du service public, capacité d'écoute.

Réf : CG.13.342 - Poste basé à Nanterre

■ Un chef de service maîtrise d'œuvre

Au sein du Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain, sous l'autorité du directeur de la Voirie, vous assurez l'encadrement et le pilotage du service maîtrise d'œuvre en charge des études opérationnelles et de la direction des grands travaux d'investissement sur les infrastructures routières départementales. Le service est également en charge de la gestion des ouvrages d'art et des équipements de la voirie.

Profil : ingénieur travaux publics / génie civil, vous disposez d'une expérience confirmée dans le domaine des études et/ou des travaux d'infrastructure ainsi qu'en encadrement d'équipes techniques de haut niveau. Connaissances techniques des infrastructures en milieu urbain, du génie civil, des ouvrages d'arts demandés. Maîtrise des procédures administratives budgétaires et des marchés publics. Pratique du Code de la voirie routière, du Code de l'urbanisme et de l'environnement.

Réf : AM.14.531 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@cg92.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources humaines, Modernisation et Logistique Service Emploi-Effectifs - 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.net

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction :** Virginie Rapin

Mise en page : Frédéric de Tarlé - **Crédits photos :** CD92 / Service Photo ou DR

Diffusion : Annie Poirier (comdiffusion@cg92.fr)

www.hauts-de-seine.net

Dépôt légal : Juillet 2008 - ISSN : 1964-9304 - Imprimé sur papier recyclé

Vous souhaitez vous abonner gratuitement à *La Lettre bleue*, écrivez à Annie Poirier
Courriel : comdiffusion@cg92.fr
Tél. : 01 41 37 10 88

Suivez-nous

